



Céligny, avril 2023

Madame, Monsieur, chère amie, cher ami,

Pour cette seconde lettre d'information de l'année, nous vous faisons part de l'avancée du projet de Gumda, de nos activités à venir et des cotisations de membres sympathisants 2023.

Bonne lecture

Projet 2023 Hostel et Dining Building Gumda

Nous sommes heureux de vous annoncer que les travaux de construction de notre projet ont maintenant débuté.

Les fonds que nous avons pu récolter nous ont permis de lancer la première tranche de travaux. Il est important de réaliser les premières étapes de la construction avant la mousson qui débute en juin prochain, ceci nous permettra de gagner un temps précieux dans la livraison des bâtiments. Pour ce projet chiffré à CHF 117'000.-, nous disposons actuellement de CHF 63'000 en caisse et nous avons déjà versé 2 acomptes d'un montant de CHF 14'000.-. Vous l'aurez compris, il nous manque encore CHF 40'000.- pour boucler notre budget.

Nous sommes encore en attente de réponses de plusieurs fondations ou institutions que nous avons sollicitées, si ces dernières répondent favorablement à nos demandes, alors notre budget sera quasiment bouclé. Toutefois à ce jour, rien ne nous garantit un soutien de leurs parts et pour la plupart d'entre-elles, nous n'aurons pas de réponse avant plusieurs mois.

Nous comptons donc également sur vous pour faire la promotion de notre projet dans votre entourage privé, professionnel ou associatif. Nous nous tenons très volontiers à votre disposition pour vous parler plus en détail de notre projet et de nos besoins, nous pouvons également nous déplacer pour une présentation plus complète. N'hésitez pas à nous en faire la demande.

Page du projet sur notre site Internet [Projet Gumda](#)



Activité à venir

Nous vous invitons à prendre note de la date de notre repas de soutien qui aura lieu à Céligny le 2 septembre prochain dès 18h.

Les informations détaillées sur le programme de cette soirée vous parviendront ultérieurement.

Cotisations membres sympathisants

Pourquoi avons-nous besoin de membres sympathisants ?

Plusieurs raisons à cela, la première est la capitalisation des fonds. Les cotisations servent avant tout à couvrir les frais d'exploitation de Namaste Gumda. Nous nous efforçons de réduire ces frais à leurs stricts minimums, mais ils existent bel et bien (Frais bancaires, publicité, manifestation, etc.).

L'impact du nombre d'adhérents sur l'image et la crédibilité de l'association est une raison importante. Lors de nos demandes de soutien auprès d'institutions publiques ou privées, nous sommes souvent pour ne pas dire toujours, tenus de décrire notre association, notre organisation et les sources de nos revenus. Un nombre élevé de membres sympathisants est synonyme de sérieux et de qualité de notre ONG, là encore la garantie d'un revenu minimum.

Enfin, nous avons salarié deux intendants à l'année, nous avons là aussi des frais fixes que nous devons garantir.

Précision importante, le statut de membre sympathisant n'oblige en rien les personnes ayant payé une cotisation, il s'agit avant tout d'un soutien financier et aucun engagement individuel n'est attendu en retour.

Voici les informations nécessaires pour le règlement d'une cotisation de membre sympathisant

Cotisation annuelle CHF 50.- par personne à verser sur le compte :
Namaste Gumda IBAN CH72 0900 0000 1419 7173 6



Ou par TWINT au N° 0793013781
Dans tous les cas, merci de préciser « **Cotisation 2023** »

Nous vous remercions chaleureusement par avance pour votre soutien et de l'intérêt que vous portez à notre association. Nous vous donnons rendez-vous au début de l'été pour vous tenir informé de l'évolution de nos projets et de nos activités.

N'oubliez pas, vous avez la possibilité en tout temps de nous suivre sur les médias suivants :

Internet www.namastegumda.com

Facebook <https://www.facebook.com/namastegumda>

Instagram <https://www.instagram.com/namastegumda/>

Linkedin <https://www.linkedin.com/company/namaste-gumda/>

Alain Pipoz

Président Namaste Gumda